

Liste des relais vacances

Les Restos du Coeur

14 avenue de l'étang
84000 AVIGNON
06 63 38 00 27
ad84.vacances@restosducoeur.org

Espace social et culturel

La Croix des Oiseaux
28, av de la croix des oiseaux
84000 AVIGNON
04 90 13 41 41
jessica.garel@esccroixdesoiseaux.org

Maison Pour Tous Monfleury

2, rue Marie Madeleine
84000 AVIGNON
09 66 84 78 68 / 06 30 60 70 09
coordofamille@mptmonfleury.fr

Association Sports Loisirs Culture

Centre Social d'Orel
1 place de la Résistance
84000 AVIGNON
04 90 27 18 43 / 04 90 87 15 19
mediation-administrative@aslc-cso.fr

Centre communal d'action sociale

108, avenue du Maréchal Leclerc
84500 BOLLENE
04 90 40 51 05
ccas@ville-bollene.fr

EVS Art et Vie

36 rue des frères Laurens
84200 CARPENTRAS
04 90 60 69 54 / 06 66 96 43 38
relaisvacances@artetvie.org

Centre social la Bastide

835, route de Pertuis
84300 CAVAILLON
04 90 71 39 95
relaisvacances@cslabastide.fr

Centre social la Cigalette

437, avenue Bonaparte
84800 ISLE SUR SORGUE
04 90 38 25 95 / 07 87 89 64 86
cigalette.fam@gmail.com

Avenir Saint Louisien

37, rue du Rigaudon
84130 LE PONTET
04 90 32 39 10
direction@avenirsaintlouisien.com

Centre social l'Aiguier

60 rue du Parc
84240 LA TOUR D'AIGUES
04 90 07 23 00
vacaf.aiguier@gmail.com

Centre social accueil municipal (CESAM)

route d'Entraigues
BP 310 84700 SORGUES
04 86 19 90 74
o.amar@sorgues.fr

Communauté de communes

Vaison Ventoux
375, avenue Gabriel Péri
BP 90
84110 VAISON-LA-ROMAINE
04 90 28 76 66
relaisvacances@aison-ventoux.fr

**Vous pouvez contacter un de ces
relais quel que soit votre lieu de
résidence**



L'AIDE AUX VACANCES 2026

décembre 2025



VOTRE CAF VOUS ACCOMPAGNE POUR PARTIR EN VACANCES

- en famille
- en séjour collectif pour votre/vos enfants

IMPORTANT

les droits 2026 vous sont notifiés sur votre espace «Mon Compte» sur www.caf.fr



Aide aux Vacances FAMILIALES

Je pars en vacances en famille

- pendant les vacances scolaires zone B
- sur un maximum de 8 jours / 7 nuits (minimum 6 jours / 5 nuits)
- être allocataire depuis octobre 2025

Aides cumulables

Quotient familial $\leq 700 \text{ €}$
(référence QF janvier 2026)

AVF

Aide Vacances Familles

en autonomie sur Vacaf.org ou
sur rendez-vous avec travailleur social
ou un relais vacances

AVS

Aide Vacances Sociales

accompagnement obligatoire par un Relais Vacances ou un travailleur social pour préparer mon séjour vacances

AVF ou AVS ouvertes aux familles avec enfants nés entre le 16/09/2008 et le 01/01/2026

	AVF	AVS
Quotient Familial (QF) compris entre	prise en charge sur l'hébergement (une semaine) Avec mon aide, je ne règle que le solde (coût du séjour - mon aide Caf)	
de 0 à 300 €	80 %	90 % Pour un accompagnement sur un 1 ^{er} départ contactez un relais vacances
de 301 à 500 €	60 %	80 %
de 501 à 700 €	40 %	70 %
Conditions	aide annuelle non cumulable avec l'AVS	Aucun départ AVS ou AVS depuis 3 ans
	<ul style="list-style-type: none"> séjours hors vacances scolaires possibles si enfants moins de 3 ans ou plus de 16 ans (obligation scolaire) si séjour plus long, le coût complémentaire reste à la charge de la famille 	
Aides complémentaires aux transports versées directement à la famille le mois précédent son départ pour une réservation confirmée	Forfait selon la distance domicile / lieu de vacances (aller le plus court): de 0 à 200 km : 100 € d'aide + 200 kms : + 200 € d'aide (valable sur vacances d'été et de Toussaint)	Montant forfaitaire 200 € (valable sur toutes vacances)

Plus de détails sur <https://www.caf.fr/allocataires/caf-de-vaucluse>, rubrique « vie personnelle »

Comment choisir mon séjour famille ?

Sur le site www.vacaf.org

- 1- Choisir FAMILLE
- 2- Sélectionner votre caisse VAUCLUSE
- 3- Sélectionner le dispositif AVF puis CENTRES AGREES

4- Contactez le lieu de vacances choisi (séjour famille ou colo) par e-mail ou par téléphone

- transmettez votre numéro d'allocataire
- indiquez votre aide AVF ou AVE
- le lieu d'accueil calcule vos droits Caf, votre reste à charge et réserve votre séjour

4-

Aide Vacances ENFANTS (AVE)

aides cumulables

Colonie classique

DISPOSITIF «PASS COLO» agréé par l'Etat

Enfants nés entre

le 16/09/2008 et le
1/01/2020

Enfants de 11-12 ans

- né en 2015
- né en 2014 si pass colo non utilisé en 2025

AVE

- En autonomie sur www.vacaf.org ou sur rendez-vous avec un relais vacances
- 2 séjours maximum n'excédant pas 15 jours au total et n'étant pas inférieur à 6 jours
- être allocataire depuis octobre 2025

J'inscris mon enfant en «Colo»

- séjours pendant les vacances scolaires en zone B
- activités loisirs, sportifs, culturels, linguistiques, scoutisme
- en France ou Union Européenne et Royaume-Uni (si adresse du siège social en France).

Aides aux vacances enfants dans le respect de l'obligation scolaire

quotient familial compris entre	prise en charge du coût du séjour	
de 0 à 300 €	80 %	majoration de 10 % pour les enfants en situation de handicap
de 301 à 500 €	70 %	
de 501 à 700 €	40 %	

Comment choisir ma colo enfant ?

Sur le site www.vacaf.org

- 1- Choisir ENFANT
- 2- Sélectionner votre caisse VAUCLUSE
- 3- Sélectionner le dispositif AVE puis CENTRES AGREES

4-